

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 Juin 2017.

Affiché le 23 Juin 2017.

L'an deux mil dix sept, le vingt Juin à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du Treize Juin deux mil dix sept, sous la présidence de Mme Pilot, Maire.

Etaient présents : 14 : Mme Pilot, M. Monaldeschi, M. Schnell, Mme Gaspar, M. Beck, M. Toussaint, Mme Motsch, Mme Boubekour, M. Neumann, M. Boussein, M. Grandemenge, M. Wongkoeffft, Mme Georges, M. Sittler. -----

Représentés : 08: Mme Humbert par Mme Gaspar, Mme Tabti par M. Grandemenge, Mme Mairiel par M. Monaldeschi, Mme Ricou par M. Toussaint, M. Poissonnier par M. Schnell, Mme Ezaroil par Mme Boubekour, , M. Pierlot par M. Boussein, M. Laroche par M. Wongkoeffft -----

Absent excusé : 00 : -----

Absente non excusée : 01 : Mme Mourant-----

Secrétaire : M. Neumann-----

Mme Pilot donne lecture de l'ordre du jour et informe du retrait du point concernant les attributions de primes de façades aux particuliers, le technicien du C.A.L. n'ayant pas transmis les dossiers.

1- Domaine et Patrimoine : acquisition de parcelles boisées :

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de parcelles boisées rétrocédées par M. Patrick MAXEY au prix de 0,20 €/m². et provenant de l'Indivision Euriat/Dagatte/Bigot. Ces terrains sont situés au lieudit « Vaux Maillard » : parcelles A 162, 177, et 182 ainsi qu'au lieudit « Marsaingaine : parcelles A 166, A 173 . La Commune s'acquittera des frais d'acte notarié. *Voté à l'unanimité.*

2- Domaine et Patrimoine : actes de gestion du domaine privé : désaffectation de sentiers ruraux :

Suite à la délibération du 08 juillet 2016 et à l'acceptation de la mission de Commissaire -enquêteur par M. Francis JACOB, la désaffectation des sentiers ruraux dits « de Macoule » et de « la Croix de Mission » est prononcée. Madame le Maire est autorisée à engager la suite des formalités administratives : information du public, notification à tous les riverains, lancement de l'enquête publique ,... . *Voté à l'unanimité.*

3-1- Fonction Publique Territoriale : création d'un emploi permanent d'attaché territorial :

Dans le cadre du recrutement d'un(e) Directeur (Directrice) des Services pour le secrétariat général de la Mairie, un emploi permanent à temps complet d'attaché territorial - catégorie A- est créé. *Voté à l'unanimité.*

3-2 - Fonction Publique Territoriale : régime indemnitaire :

Le nouveau régime indemnitaire accordé aux fonctionnaires d'Etat et institué par décret n° 2014-513 du 20 Mai 2014 -appelé RIFSEEP- est transposable à la Fonction Publique Territoriale. Le Conseil Municipal accepte sa mise en application au profit des agents communaux à compter du 1^{er} Juillet 2017. *Voté à la majorité, M. Wongkoeffft et son mandant s'abstenant.*

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 Juin 2017. suite

3-3 - Fonction Publique Territoriale : adhésion au Comité National d'Action Sociale :

L'adhésion de la Commune au Comité National d'Action Sociale permettant ainsi l'octroi aux agents communaux de prestations au titre de l'Action Sociale est acceptée à compter du 1^{er} Septembre 2017.

Mme Pilot est désignée à titre de « délégué élu » pour participer notamment à l'assemblée départementale et Mme Ridoz , qui remplira les fonctions de correspondant est désignée à titre de « délégué agents » Mme le Maire est autorisée à signer la convention correspondante et toute autre pièce nécessaire à cet effet. *Voté à l'unanimité.*

4 - Institutions et Vie Politique : délégations de fonctions : compléments à la délégation de fonctions accordée à Mme le Maire :

Le Conseil Municipal accepte de compléter les délégations qu'il peut accorder au maire conformément aux dispositions prévues par le CGCT et modifiées par la Loi n° 2017-257 du 28 Février 2017, comme suit :

- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières (8°)
- Fixer les rémunérations et régler les frais d'honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts (11°),
- Exercer au nom de la Commune le droit de priorité défini aux articles L.240-1 à L. 240-3 du Code de l'urbanisme ou de déléguer l'exercice de ce droit en application des mêmes articles, dans les conditions fixées par le conseil municipal (22°)
- Demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions (26°),

La nouvelle rédaction des délégations financières(4°) et Droit de Préemption Urbain (15°) est entérinée. *Voté à l'unanimité.*

5-1- Institutions et Vie politique : désignation de représentants :

STAT :

L'adhésion de la Commune au Syndicat des Transports de l'Agglomération Toulouise est autorisée par arrêté préfectoral du 11 Avril 2017 et le Conseil Municipal est invité à désigner ses représentants au sein du Comité syndical.

Sont élus , après scrutin à bulletin secret, et à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- en qualité de délégué titulaire :
Mme Michèle PILOT, M. Philippe MONALDESCHI, M. André TOUSSAINT,
- en qualité de délégué suppléant :
M. Cédric BOUSSELIN, M. Michaël GRANDEMENGE, M. Christian NEUMANN.

CC2T pour le PLUi :

Conformément à la Charte de gouvernance validée lors du Conseil Communautaire du 22 septembre 2016, les Communes sont invitées à désigner 2 élus référents chargés de participer à l'élaboration du PLUi (réunions communales, territoriales et publiques , groupes de travail thématiques), et qui assureront le relais entre le Conseil Municipal et la CC2T.

Sont élus à l'unanimité : Mme Pilot et M. Monaldeschi

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 Juin 2017. suite

6- Finances locales : crédits scolaires 2017 :

Sur proposition de Mme Humbert, Adjointe déléguée à l'Education, le Conseil municipal accepte de verser à la rentrée de Septembre la dotation de crédits scolaires 2017 de l'Ecole du Centre à l'Ecole du Luton, en fonction du nombre d'élèves présents dans ces deux écoles au 1^{er} Janvier soit 143 élèves. Le montant 2017 de cette dotation reste fixé à 35 €/élève. Un crédit a également été alloué au RASED pour l'achat d'un test WISC V. *Voté à l'unanimité.*

7- Finances locales : subventions : demande de subvention de l'école du Luton :

Une subvention de 10 €/élève est attribuée à l'école du Luton pour la sortie scolaire organisée le 15 Juin au Vaisseau à Strasbourg, en faveur des élèves des classes de CP et CE1, soit 33 élèves. *Voté à l'unanimité.*

8- Finances locales : subventions aux particuliers : attribution de primes municipales pour ravalement de façades : **Retiré de l'ordre du jour**

9- Commande publique : actes spéciaux et divers : compte-rendu de l'usage de la délégation financière accordée à Madame le Maire :

Lecture est donnée par Madame le Maire de la liste des différentes commandes de fournitures, travaux et services qu'elle a effectuées du 12 avril au 16 juin 2017 inclus.

Des explications sont données par Mme Pilot et M. Schnell sur les travaux qui seront effectués dans les sanitaires de l'école du Luton du 3 Juillet au 31 Août, sur le parking en face de La Poste, et l'aménagement du terrain en-dessous de l'école du Luton pour un nouvel accès des élèves par la rue Dr Schneider.

10-1- Politique de la Ville, Habitat, Logement : avis sur la cession d'un immeuble appartenant à la Société d'HLM « Présence Habitat » :

Le Conseil Municipal accepte la demande d'aliénation de l'immeuble vacant sis 2 rue de la Halle appartenant à la Société d'HLM Présence Habitat. *Voté à l'unanimité.*

10-2 - Politique de la Ville, Habitat, Logement : La Poste : nouvelle modification des horaires d'ouverture :

Après avoir entendu le compte-rendu de Mme Pilot sur l'entretien qu'elle a eu en Mai avec des responsables de la Direction départementale de La Poste qui, une fois de plus, a constaté une baisse de la fréquentation du bureau de Foug et a donc décidé de réduire à compter du 3 juillet 2017 les horaires d'ouverture de ce guichet, le Conseil Municipal proteste avec véhémence contre cette décision qu'il refuse. *Voté à l'unanimité.*

Pour information, les nouveaux horaires de ce bureau sont établis ainsi :

- du 03 au 30 juillet : ouverture le lundi de 10h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 11h30
- du 31 juillet au 26 août : ouverture les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30.
- A compter du 28 août : reprise des horaires applicables à partir du 3 juillet.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 Juin 2017. suite

Informations diverses :

- M. Schnell évoque les travaux de pose de sol amortissant effectués sous la structure avec toboggan à l'aire de jeux de Roubie et déplore les commentaires de certains habitants sur les réseaux dits sociaux. Il rappelle que l'utilisation de ces jeux par les enfants est placée sous le contrôle et la responsabilité des Parents. M. Schnell explique également les raisons de la pose de gabions sur le trottoir longeant le stade municipal.
- Tirage au sort des Jurés d'Assises le 10 Juillet à 18h, en Mairie, salle de réunion du Conseil Municipal
- Assises départementales de l'Education Populaire, du sport, de la culture et de la Citoyenneté,
- Conservatoire d'espaces naturels : Appel à bénévoles
- Fréquentation Centre de loisirs de printemps et Pass'Sport Culture - Colos Ados organisée par les Francas ,
- Remerciements APF & ELA & Restos du Cœur pour subvention municipale versée,
- Carte des élèves de l'école du Luton après leur sortie au Haut-Koenigsbourg,
- CC2T : Elle organise une collecte des encombrants sur appel destiné aux Personnes Agées, à mobilité réduite ou n'ayant pas de véhicule ou ne disposant pas de véhicule adapté : N° d'appel : 03 83 43 23 76 - ou Mairie : 03 83 62 70 26 -
- CC2T : Facturation frais enlèvement déchets après dépôt irrégulier : 150 €
- CC2T : le broyage des déchets verts aura lieu du 10 au 12 Juillet inclus. La plate-forme sera donc fermée la journée,
- Remise de tablettes aux élèves de CM2 : lundi 3 Juillet à 17h00 en Mairie
- Après-midi intergénérationnel organisé par le CMJ le 28 Juin à la Salle Jen Ferrat de 13h30 à 18h00 - Entrée gratuite et goûter offert,
- ENEDIS informe de la relève des compteurs électricité et gaz du 05 au 17 Juillet 2017,
- Remerciements des Familles Boesch et Canioni suite à l'envoi de condoléances,
- Article de l'Est Républicain valorisant le Service Espaces Verts,
- Remerciements de M. Neumann au nom du Conseil Municipal des Jeunes à M. Philippe RAVAT pour son circuit de découverte sur l'eau , ce samedi 17 Juin, effectué bénévolement pendant son congé hebdomadaire,
- Foug en fête : Quartier des Sources à Roubie - ce Samedi 24 Juin à partir de 14h00 : faouinades, feux de la Saint-Jean, concert de 19h30 à Minuit, buvette et restauration - Appel est fait aux bénévoles pour aider à l'installation Samedi matin et recherche d'arbitre(s) pour les jeux l'après-midi,
- Mme Gaspar tient à remercier les agents municipaux qui ont confectionné un escalier dans le jardin de la bibliothèque en vue de l'animation « Jardin des livres » organisée le 1^{er} Juillet à partir de 10h. animations, spectacles , possibilité de pique-nique « tiré du sac »,
- Convocation du CM le 30 Juin : désignation des délégués pour les élections sénatoriales.

Séance levée à 22h01